



LES GROLLES SAULTINOISES

Adhésion 2023/2024

Validité du 01/09/2023 au 31/08/2024

Contact : mgodart1305@gmail.com

Site internet : www.lesgrollessaultinoises.com

(en majuscules)

NOM : Prénom :

Date de naissance : / / Sexe :

Adresse : Résidence :

N° : Rue :

Code postal : Ville :

Téléphones - Portable : Fixe :

Email :@.....

Pour les « licences familiales » (conjoint, concubin, pacsé, enfant de moins de 25 ans fiscalement à charge et vivant sous le même toit, petits-enfants mineurs) : compléter le tableau ci-dessous :

Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	N° Licence

Cotisations 2023/2024 (Adhésion-Licence-Assurance)

1°) Individuelle = **49,50 €**

2°) Familiale = **88 €**

3°) Déjà adhérent à la FFR (membre d'une autre association fédérée) = **25 €** (par personne fédérée)

Joindre une photo copie de la licence avec assurance I R A – F R

Règlement par chèque libellé à l'ordre de « Les Grolles Saultinoises » à remettre ou à envoyer à Christiane Mendel, trésorière du Club.

Mme MENDEL Christiane
6 rue Maurice RAVEL
59990 SAULTAIN
☎ 03.27.36.45.60 / 06.08.10.05.75

Les demandes d'inscription doivent être complètes : ce bulletin rempli + le chèque + le Certificat Médical ou le questionnaire de santé (voir conditions dans le cadre ci-dessous)

- Je déclare : être en bonne condition physique, ne pas suivre de traitement médical pouvant m'interdire la marche, avoir pris connaissance des consignes de sécurité et avoir reçu un exemplaire du règlement intérieur.
- Je m'engage à être suffisamment équipé(e) pour les activités auxquelles je participerai.
- J'autorise la publication des photos dans le journal, le blog, le site internet de l'association et les réseaux sociaux administrés par l'association (Whatsapp, Facebook, etc.) sur lesquelles je figurerais.

Joindre obligatoirement le Certificat Médical (Nouveaux licenciés)

Les anciens licenciés doivent remplir le « questionnaires de santé et le conserver »

Si toutes les réponses sont « NON », remplir l'attestation (en haut de la page) et la rendre au club, (pour les couples : 1 attestation par personne).

Si 1 ou plusieurs « OUI » : certificat médical obligatoire

Le Questionnaire de santé est téléchargeable sur le site : lesgrollessaultinoises.com dans : INFOS PRATIQUES > Documents > Administratifs.

Mention : lu et approuvé, date et signature de chaque licencié.